



# « VILLA SAINT-CYPRIEN »

25 rue des Arcs Saint-Cyprien  
31 300 TOULOUSE

## DESCRIPTIF SOMMAIRE

NOUVELLE REGLEMENTATION THERMIQUE RT 2012

## GROS OEUVRE - ENDUITS

### Fondations – Structure

Fondations par puits, pieux ou semelles filantes selon études techniques.

Les épaisseurs des structures seront déterminées dans le respect de la réglementation en vigueur.

### Murs de Refend et murs séparatifs entre logements

En béton banché de 18 cm ou de 16 cm d'épaisseur conformément à la Nouvelle Réglementation Acoustique.

### Murs de façades

En béton banché ou en parpaings ou en maçonnerie de briques collées, pour répondre aux exigences de la nouvelle réglementation thermique RT 2012 et selon étude béton.

Murs revêtus d'un enduit hydraulique teinté dans la masse et de peinture, selon plan architecte. Présence de garnitures métalliques en façades et de parements en plaquette de terre cuite couleur au choix de l'architecte.

### Toitures

Terrasses inaccessibles étanchées par complexe élastomère bicouche ou équivalent selon avis technique, protection par mise en place de graviers, ou auto protégée.

Descentes pluviales en aluminium ou en zinc.

### Terrasses

Terrasses accessibles étanchées par revêtement élastomère bicouche, protégées par des lames bois traitées classe 4, teinte au choix de l'architecte.

### Planchers

Planchers séparatifs de logements en béton armé dalle pleine, épaisseur selon étude béton.

### Escalier d'accès aux étages

L'escalier intérieur partant du RDC aux étages sera revêtu sur les murs d'une gouttelette fine blanche, et les marches et contre marches recevront une peinture anti-poussière.

### Garde-corps

En béton ou en serrurerie, suivant les plans de façades de l'architecte.

Séparatifs entre logements par des murs pleins, par serrurerie ou panneaux bois sur cadre métallique fixe, selon les plans de détails de l'architecte.

## ISOLATION THERMIQUE ET PLATRIERIE

Doublage thermique des logements par complexe plaque de plâtre et isolant (nature et épaisseur selon études thermique et acoustique).

Isolation thermique conforme aux exigences de la nouvelle réglementation thermique RT 2012.

Distribution en cloisons sèches de type PLACOPAN de 5 cm d'épaisseur.

## ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Prises électriques : Alimentation en monophasé 230 V conforme à la norme NF C15-100.

Protection par disjoncteur divisionnaire et disjoncteur différentiel haute sensibilité 30mA incorporé au tableau d'abonné.

Appareillage blanc de marque SCHNEIDER série ODACE BLANC ou similaire.

Eclairage sur balcon

## MENUISERIES INTÉRIEURES

### Porte d'entrée des appartements

Porte à âme composite isolante matricée à peindre de chez MALERBA ou similaire, avec paumelles anti-dégondage. Elle est équipée d'une serrure de sûreté 3 points, d'une quincaillerie HOPPE série TOKYO ou équivalent. Seuil à la suisse métallique.

### Portes intérieures

Portes de distribution intérieures rainurées de type alvéolaire laquées au four en usine avec poignée décorative, série ROISSY de chez HOPPE ou similaire

### Placards

Les portes des placards seront coulissantes ou ouvrantes à la Française suivant dimension. Ils seront en panneaux de particules stratifiés frênés blancs de type SOGAL ou similaire, épaisseur 10mm.

Les placards seront aménagés suivant dimension :

- Placard < 1.20m : une étagère à 1.60m de haut et une tringle à penderie,
- Placard > 1.20m : une étagère à 1.60m de haut avec en partie basse des étagères sur 1/3 et en penderie avec une tringle sur 2/3.

## MENUISERIES EXTÉRIEURES

### Fenêtres et portes fenêtres ouvrant à la française

Elles seront en PVC blanc suivant les plans de façades et détails de l'architecte, procurant une excellente isolation thermique et phonique avec double vitrage, épaisseur selon étude, localisation suivant plan architecte. Entrée d'air dans la maçonnerie ou dans le coffre des volets roulants selon plan.

### Occultation

Elle est réalisée, pour toutes les baies sauf dans les salles de bains, par des volets roulants en PVC ou en Aluminium, selon localisation. Tous les volets roulants seront motorisés.

## INSTALLATION DE CHAUFFAGE et DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire seront assurés par une chaudière individuelle gaz à condensation (emplacement suivant plan) avec une évacuation par ventouse en façade ou par un conduit spécifique.

Les radiateurs en acier blanc seront alimentés par un réseau d'eau chaude provenant de la chaudière individuelle. Présence d'un sèche serviette dans les salles de bain et/ou salle d'eau.

## ÉQUIPEMENTS SANITAIRE

***Les éléments mobiliers amovibles sont vendus au strict prix de revient et inclus dans le prix de l'appartement***

### Salles de bains selon plan des logements

Vasque en résine moulée de couleur blanche posée sur un meuble avec portes. Miroir au-dessus du plan vasque avec luminaire à LED.

### Baignoires selon plans

Elles seront blanches en acier émaillé, de longueur de 1,70m à 1,60m et de largeur de 0,70 m selon plan, de marque ROCA série CONTESA ou similaire. Bonde avec vidage automatique, robinet mitigeur de chez PORCHER série OLYOS 2 ou similaire avec porte douchette.

## WC

Cuvette et réservoir en porcelaine blanche vitrifiée, série ULYSSE de marque PORCHER ou similaire, à mécanisme silencieux, avec bouton poussoir 3l et 6l pour chasse d'eau et abattant double rigide blanc.

## Robinets

Mitigeurs de marque PORCHER série OLYOS 2 ou similaire avec limiteur de débit pour économiser l'eau.

## Branchements en attente

Des attentes permettront l'alimentation et l'évacuation d'un lave-vaisselle et/ou d'un lave-linge selon plans (appareils non fournis), situées dans les cuisines, salles d'eau, salles de bains ou WC suivants plans et spécificités techniques.

## Ventilation Mécanique Contrôlée

L'air neuf sera pris par des bouches d'entrée d'air implantées en façade des pièces sèches ou dans les coffres des volets roulants, selon réglementation. L'air vicié sera extrait par des bouches d'extraction situées dans les pièces humides.

## ÉQUIPEMENT CUISINES ET ÉLECTROMÉBAGER

***Les éléments mobiliers amovibles sont vendus au strict prix de revient et inclus dans le prix de l'appartement***

Meuble sous évier, avec une cuve inox et un robinet mitigeur. Meubles hauts avec une hotte à recyclage avec éclairage. Plaque de cuisson électrique vitrocéramique encastrée 4 feux.

## REVÊTEMENTS DE SOLS

### Sols et plinthes des logements

Ils recevront un carrelage en grés émaillé posé sur matériau résiliant phonique et insonorisant, dimension 40 x 40 ou minimum 45 x 45 avec plinthes assorties, excepté dans les chambres qui recevront un parquet stratifié sur matériau résiliant phonique.

Les chambres recevront un parquet stratifié sur matériau résiliant phonique.

### Terrasses et Balcons

Balcon et terrasses avec lames bois, Pin classe 4.

## REVÊTEMENTS MURAUX ET PLAFONDS

### Sur les murs de toutes les pièces

Peinture blanche finition velours.

### Plafonds

Peinture blanche finition velours.

### Faïences

Cuisine : au-dessus de l'évier le long du mur et sur les deux retours sur 60cm suivant plan, faïence de dimension minimum 20x40.

Salle de Bain : Carreaux de faïences de dimension 20x40 sur toute la hauteur et sur le pourtour de la baignoire ou de la douche.

## ÉQUIPEMENT DE TÉLÉCOMMUNICATION

### **Télévision**

Installation collective permettant de recevoir les programmes du réseau terrestre de la TNT.  
Prise encastrée RJ45, une dans le séjour et dans une chambre.

### **Téléphone**

Équipement téléphonique permettant le branchement du téléphone sans travaux à l'obtention de l'abonnement.

Conjoncteur téléphonique RJ45 dans le séjour et dans chaque chambre.

### **Fibre Optique**

Les logements seront pré-équipés selon la norme en attente du branchement de l'opérateur et sous condition que le réseau fibre optique desserve la résidence.

### **Contrôle d'accès**

Platine INTRATONE permettant l'ouverture à distance de la porte d'entrée de la résidence via un système GSM.

La porte du hall pourra être décondamnée via un digicode.

## PARTIES COMMUNES

### **Hall d'entrée**

Il sera traité selon les plans de décoration de l'architecte, qui prévoient un revêtement en toile vinylique et/ou panneaux en stratifié. Miroir décoratif, faux plafond avec éclairage intégré et/ou appliques. Correction acoustique par absorption en murs et/ou plafonds.

Sol en grés cérame avec tapis brosse encastré. Les portes d'accès seront constituées d'un ensemble de portes en aluminium avec une ouverture par ventouse électromagnétique.

### **Boîtes aux lettres**

Situé à l'extérieur de la résidence, l'ensemble des boîtes aux lettres est homologué par La Poste.

### **Circulations étages bâtiment A**

Circulation du RDC : Revêtement de sol en carrelage grés émaillé 40 x 40 avec plinthes assorties.

Circulation de l'étage : Revêtement en moquette BALSAN série EQUINOXE ou similaire avec plinthes bois.

Les murs recevront un revêtement en toile vinylique, couleur au choix de l'architecte. Points lumineux encastrés et/ou en appliques.

## ACCÈS – AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

### **Stationnements en RDC sous bâtiment et parkings extérieurs**

Un portail à ouverture commandée situé à l'entrée du parking permet l'accès aux véhicules pour les emplacements numérotés.

### **Accès à la résidence**

Une seule clé permet l'accès au logement et aux locaux communs de la résidence. L'ouverture du hall d'entrée se fait par digicode.

### **Local poubelles et local vélos**

Ils se trouvent en rez-de-chaussée dans le bâtiment.

### **Espaces verts**

Espaces verts communs engazonnés agrémentés de massifs de plantes et d'arbustes variés avec arrosage intégré par gouttes à gouttes au droit des haies.

### **Eclairage extérieur**

L'éclairage des accès piétons au hall d'entrée se fait par des appliques ou lampadaires commandés par cellules photo électriques.

## **NOTA**

La présente notice sommaire a pour objectif d'informer sur les caractéristiques générales de la construction projetée. Elle a été établie avant le choix définitif et la mise en œuvre des différents matériaux ou appareils énoncés, donc susceptible de modifications d'ordre technique ou administrative. De ce fait, les normes ainsi que les types de matériaux et d'appareils indiqués ci-après ne constituent qu'un cadre général définissant la qualité du programme de construction.

Les caractéristiques techniques détaillées seront définies dans un descriptif notaire conforme à l'arrêté du 10 Mai 1968 qui vous sera adressé préalablement à la signature de l'acte authentique.

**Date :**

**Signature :**